

# LA FLOTTE

Longitude : 01°19'32" O  
Latitude : 46°11'13" N

## Agriculture, Conchyliculture une équation d'avenir !



# La Flotte en Ré



<b>04</b>	Le Budget 2012	Restructuration et réhabilitation des terres agricoles de la commune	<b>06</b>
<b>08</b>	Le premier dans l'aventure Romain Canteau	Les Hertaux : Nettoyage et réhabilitation	<b>09</b>
<b>10</b>	La gestion des friches des landes et des bois	L'observation des espaces naturels	<b>10</b>
<b>11</b>	Les plus beaux villages de France : 30 ans d'exigence !	Le Quartier Bel-Air Quand une rue prend vie	<b>12</b>
<b>14</b>	Les travaux d'aménagement Les quais et les rues	Un nom, une rue... Pourquoi un quai de Sénac	<b>15</b>
<b>16</b>	L'Après Xynthia : Déconstruction et construction	Le port et le domaine maritime	<b>17</b>
<b>18</b>	Rencontre avec... Yvan LE GALL	Le marché et ses alentours	<b>20</b>
<b>21</b>	Le village commercial et artisanal de la Croix Michaud	Les nouvelles des écoles	<b>22</b>
<b>24</b>	L'espace Bel-Air	Le Social	<b>28</b>
<b>29</b>	Les Brèves	Retour sur le festival Ré Majeur	<b>31</b>

La Flotte. Bulletin Municipal. Printemps-Été 2012

Directeur de la Publication : Léon GENDRE (Maire) - Secrétaire de Rédaction : Simon-Pierre BERTHOMÈS (adjoint au Maire) - Mise en page : Asbury Impression : imprimerie Mingot. Ont collaboré au Bulletin : Léon GENDRE, Simon-Pierre BERTHOMÈS, Michèle DROUIN, Alain CROCI, Jacky OGER, Éric LEM, l'école élémentaire, Jean MAUGET, Romain CANTEAU, Robert FRERE, Jacques DEMEULENAERE, Yvan LE GALL, Fabienne DIMNET, Aurore BLANC, Alain LEMOTEUX, Jean-François DOUAY, Etienne FOUCAUD, Matthieu ROCHÉ, Christelle BARATON, ALIZES 17, JCO. Photos : Mairie de La Flotte, Asbury, RFO, SCR, Judo Rétais, Viet Vo Dao, MJA, La Farandole, l'école élémentaire, Le Jardin d'éveil, David COUTURIER, Jacques DEMEULENAERE, Leslie MATURIN, Jean MAUGET, Romain CANTEAU, Éric LEM, Yvan LE GALL, Jean-Denis PEYRAT, Fabienne DIMNET, Yann WERDEFROY, JCO, X.

Dépôt légal : Juin 2012 - Édition : 3.000 exemplaires.

La page de couverture : reproduction de l'affiche de La Flotte dessinée par Jean-Roger CAHOUE (2011). Nous remercions Monsieur Jean-Roger CAHOUE pour son aimable autorisation.



# EDITO

## 2012, année de la reconquête des espaces naturels

La couverture de ce bulletin printemps-été 2012 dont notre collègue conseiller municipal Jean-Roger CAHOUET est l'auteur, illustre parfaitement les spécificités de la Flotte : l'abbaye des Châteliers, symbole fort qui nous rappelle l'œuvre immense accomplie durant quatre siècles par les moines cisterciens et le port et ses voiliers, témoignage de la vocation maritime de la Flotte depuis 1 000 ans.

La Flotte est certes ce port emblématique autour duquel s'organise la vie du village, mais c'est aussi un vaste territoire de 1 232 Ha, dont 1 000 Ha de zones naturelles autrefois plantées de vignes et aujourd'hui pour partie en friches boisées.

Le conseil municipal a décidé voici maintenant quatre ans d'engager un programme visant à contenir le boisement de notre territoire et à reconquérir des espaces abandonnés par l'agriculture.

Notre bulletin municipal rapporte sur cinq pages les actions qui ont été menées au cours de l'hiver 2011-2012 et qui ont permis à un jeune agriculteur continental de s'installer et de planter près de 4 Ha de pommes de terre.

Ce n'est là qu'un début, cette première installation s'inscrivant dans une politique d'ensemble dénommée

PAEN (périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) menée en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et sous l'autorité du Conseil Général.

La reconquête des terres agricoles et le recul des friches doivent être accompagnés par la gestion des 350 Ha de zones boisées, espaces protégés et poumon de notre territoire.

A cet effet, le Conseil Général et le Conservatoire du Littoral ont confié à la commune la gestion des 300 Ha dont ils sont propriétaires sur La Flotte, en étroite collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux, l'Office National des Forêts et les associations de protection de l'environnement : Nature Environnement 17 et Ré Nature Environnement. Un plan de gestion financé par le produit de l'écotaxe est en préparation. C'est un vaste projet qui se met en place progressivement et qui demande un engagement très fort des élus.

Il en va de la préservation de notre territoire communal, du maintien des équilibres et de la relance d'une activité essentielle, l'agriculture, qui fit les beaux jours de notre commune.

Léon GENDRE  
Maire de La Flotte



MAIRIE DE LA FLOTTE - 25 cours Félix Faure - Tél. 05 46 09 60 13 - Fax 05 46 09 63 32

**Horaires d'ouverture du Secrétariat**

Lundi : 10h à 12h - Mardi : 10h à 12h et 13h30 à 17h - Mercredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h

Judi : 10h à 12h - Vendredi : 10h à 12h et 13h30 à 15h

# BUDGET 2012 : LES GRANDS EQUILIBRES



Le Clos Martin



La nouvelle salle de la base nautique

## Des charges bien maîtrisées, un budget de fonctionnement largement excédentaire

Le budget de fonctionnement s'établit à 6 315 854 € en hausse de 16% sur l'année 2011.

Les frais de gestion, de personnel, les coûts de maintenance et l'intérêt des emprunts progressent de 6% ce qui permet de dégager un solde positif de plus de 2,5 millions d'Euros qui va contribuer significativement au financement des investissements de l'exercice.

**La Commune peut ainsi mettre en œuvre ses objectifs de développement sans accroître la pression fiscale et tout en poursuivant parallèlement son désendettement.**

## Des investissements couverts principalement par des ressources propres

Les recettes d'investissement s'élèvent à 4 988 855 € dont près de 90% proviennent des fonds propres et 10% de subventions.

Le seul emprunt nouveau porte sur le crédit spécifique de 12 000 € environ consenti par le S.D.E.E.R. pour financer la rénovation de l'éclairage public et assorti d'une subvention de même montant.

L'autofinancement permet donc de couvrir le remboursement des échéances de crédit et de financer l'essentiel des investissements prévus. Les travaux comprennent, notamment, la poursuite de la réhabilitation des rues du centre bourg et l'embellissement des espaces publics, les études et aménagements de la zone ostréicole et l'acquisition de matériels.

2012 est également l'année de la mise en œuvre du projet de mise en valeur des espaces agricoles destinés à la culture de primeurs avec la création d'une réserve de substitution et la construction d'un germeoir à pommes de terre.

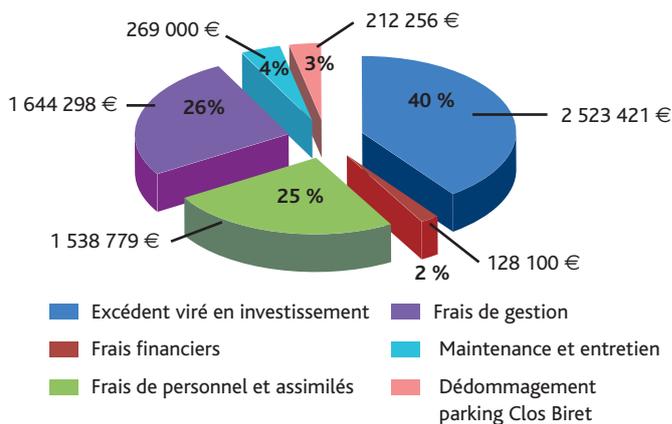
En outre, une ligne budgétaire de 300 000 € est prévue pour des acquisitions foncières notamment au lieu-dit La Maladrerie, pour la création d'un programme de logements. Enfin, le budget intègre une provision de 248 891 € pour faire face à des dépenses imprévues.

## TRAVAUX ET ACQUISITIONS : 4 573 407 €

Acquisitions de terrains	300 000
Extension Base nautique : travaux	85 172
Église : chauffage, restauration	91 611
Groupe scolaire : chauffage, divers	92 103
Acquisition de matériels	175 677
Matériel informatique	9 515
Voirie communale, espaces publics	1 734 319
Eclairage public	23 917
Espaces verts	50 284
Parking Clos Biret	110 573
Mise en culture espaces naturels : irrigation, construction d'un bâtiment	1 175 624
Zone ostréicole : étude, travaux voirie	297 187
Quartier Bel Air : murs du lotissement, camping	56 451
Réhabilitation logement	85 000
Quartier de la Maladrerie : étude	37 083
Provision pour dépenses imprévues	248 891

# FONCTIONNEMENT

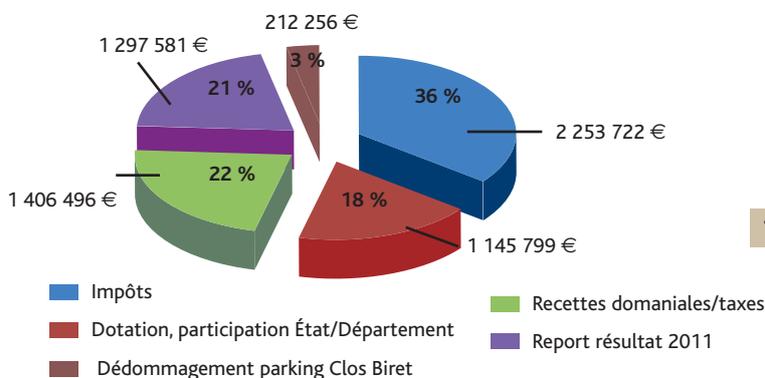
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 6 315 854 €



Excédent viré en investissement	2 523 421	40%
Frais financiers	128 100	2%
Frais de personnel et assimilés	1 538 779	25%
Frais de gestion	1 644 298	26%
Maintenance et entretien	269 000	4%
Dédommagement parking Clos Biret*	212 256	3%

**Total** 6 315 854 100%

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 6 315 854 €



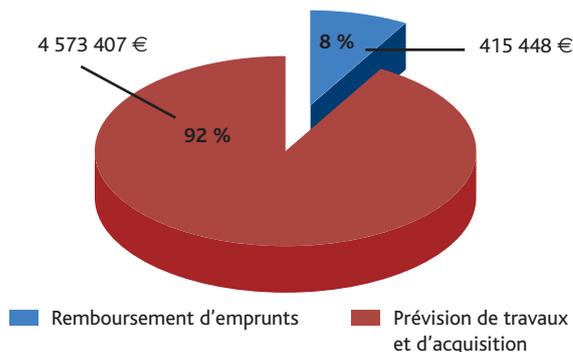
Impôts	2 253 722	36%
Dotation, participation État département	1 145 799	18%
Recettes domaniales/taxes	1 406 496	22%
Report résultat 2011	1 297 581	21%
Dédommagement parking Clos Biret*	212 256	3%

**Total** 6 315 854 100%

\* L'indemnité perçue à titre de dédommagement des malfaçons constatées lors de la construction du parking du Clos Biret figure à la fois en recettes et en dépenses dans l'attente de la décision de la Cour d'Appel.

# INVESTISSEMENT

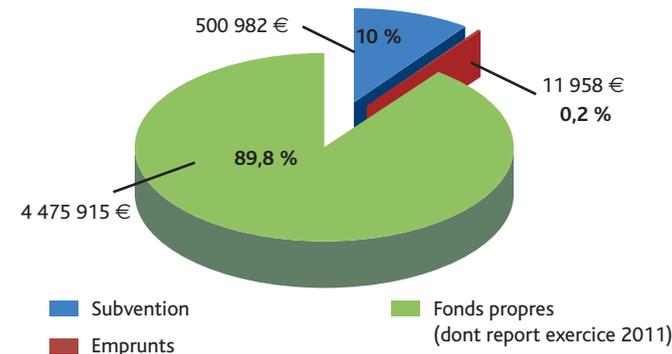
## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 4 988 855 €



Remboursement d'emprunts	415 448	8%
Prévision de travaux et d'acquisitions	4 573 407	92%

**Total** 4 988 855 100%

## RECETTES D'INVESTISSEMENT 4 988 855 €



Subventions	500 982	10%
Emprunts	11 958	0,2%
Fonds propres (dont report exercice 2011)	4 475 915	89,8%

**Total** 4 988 855 100%



Un premier champ de pomme de terre devant la station du Clos Martin

## RESTRUCTURATION ET RÉHABILITATION DES TERRES AGRICOLES DE LA COMMUNE

Le port de La Flotte a connu, à une époque, une grande prospérité commerciale qui n'était pas étrangère à l'importance de l'activité agricole de la commune.

En effet, si au cours des siècles précédents, l'agriculture était l'activité principale de la commune et du canton, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Pourtant, tous les observateurs s'entendent à accorder une importance primordiale à l'agriculture pour la préservation environnementale de l'île de Ré.

Mais, l'évolution des activités économiques et des modes de vie a vu diminuer l'agriculture sur le territoire communal. De plusieurs centaines d'agriculteurs à une époque, ils ne sont plus que trois, arrivant à l'âge de la retraite.

Laissées à l'abandon, les terres agricoles sont devenues des bois de pins ou de chênes verts, des aires de friches où se multiplient les plantes intrusives ou invasives. Certains gibiers sont en voie de disparition, mais d'autres se développent et en particulier les lapins.

Ces lapins sont devenus une « calamité » et la gestion de leur population est une nécessité pour la préservation de l'agriculture. Ils s'attaquent à toutes les cultures : les asperges, la vigne, ....

Depuis longtemps, la restructuration et la réhabilitation du territoire agricole de La Flotte sont des préoccupations du Maire et des conseillers municipaux. En 1997, la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime, entreprend une étude sur le devenir agricole de l'île de Ré.

C'est le début d'une longue coopération entre Le Maire et Jean MAUGET, chargé de mission de la Chambre d'Agriculture.

Certes, cette question concerne toute l'île de Ré, car son agriculture est très fragilisée en raison des contraintes spécifiques du territoire : 4/5° de viticulture, le reste réparti entre la pomme de terre et le maraîchage. Un

rôle important est tenu par la Coopérative UNIRE, véritable ossature de l'agriculture rétaise par son travail d'installation et de commercialisation, « sans nouvelles installations, plus de coopérateurs, plus de coopérative ».

Aussi, fort de ce constat et accompagnés dans leur démarche par Jean MAUGET, le Maire et son conseil s'attaquent à la reconquête des terres agricoles.

Le premier objectif est d'arrêter le type de culture : **la pomme de terre A.O.C.** qui est une récolte annuelle et dont les financements et les rapports sont également annuels. Ce rythme permet de donner du temps pour investir dans la vigne qui demande quatre années pour un premier retour sur investissement.

Le **maraîchage** qui peut s'écouler sur le marché de l'île de Ré, de La Rochelle et de sa périphérie.

Cette opération de réhabilitation agricole suppose la mise en oeuvre d'un vaste plan de maîtrise foncière tant pour l'exploitation des parcelles que pour la création d'une réserve d'eau de substitution et enfin pour édifier les bâtiments agricoles nécessaires à l'activité.

Cette maîtrise foncière pourrait être menée avec le concours du Conseil Général, seule collectivité autorisée en vertu des articles L 143-1 à L 143-6 du Code de l'urbanisme, par la mise en place des P.A.E.N. ( périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels).

Cette protection doit s'étendre sur l'ensemble des terrains agricoles de la commune situés en dehors des parties urbanisées et à urbaniser de la commune. Ces terrains se trouvent sur trois zones agricoles principales :

- les deux zones situées au Nord de la RD 735, à l'est : le secteur de l'Abbaye et à l'ouest : La Maladrerie et les Brossards,
- le secteur non boisé situé près du Clos Martin où se ferait le projet d'irrigation,
- le secteur des « Jourdinières », de part et d'autre de la piste cyclable, une zone agricole en continuité de Sainte Marie.





Romain CANTEAU devant sa première récolte

## Le premier dans l'aventure : Romain CANTEAU

Après l'obtention du BTS de Gestion Agricole, Romain CANTEAU, âgé de 21 ans, se lance dans l'aventure agricole à La Flotte. Romain CANTEAU est originaire de Frontenay-Rohan-Rohan, aux portes du Marais Poitevin, où son père est exploitant agricole. Sur les conseils de celui-ci qui possède une maison à Ste Marie-de-Ré et qui connaît bien la terre de l'île de Ré, Romain étudie la possibilité de s'installer sur l'île et d'y créer son emploi.

« J'ai appris que la commune de La Flotte avait un projet de développement agricole et allait se lancer dans la création d'un bassin d'irrigation sur ses terres agricoles. J'ai rencontré Le Maire, Léon GENDRE, j'ai pu obtenir la garantie de pouvoir cultiver la pomme de terre A.O.C. » précise Romain.

Sans attendre l'installation du système d'irrigation lui apportant l'eau nécessaire sur les parcelles, Romain s'organise pour constituer son exploitation. Avec le concours de Jean MAUGET, Chargé de Mission de la Chambre d'Agriculture, il rencontre Jean-Claude AMISSE qui cultive une partie de ce secteur. Il contacte les propriétaires des terrains : le Conseil Général, le Conservatoire du littoral, le Syndicat d'assainissement de St Martin-La Flotte et quelques particuliers.

Dès l'automne, il prépare la terre, la retourne, la laboure. Début no-

vembre, la Coopérative lui fournit les pommes de terre de semence. Il les entasse dans le garage de ses parents et sur la terrasse fermée de la maison familiale. (Très vite, il faudra construire un germeoir pour faciliter une bonne germination. Cette construction est prévue dans le projet communal).

Au début de l'année, Romain plante ses premières pommes de terre sur une surface de huit hectares. Hélas, la neige et le gel de février ont retardé leur développement. Les pluies d'avril ont permis d'apporter un peu d'eau en l'absence du système d'irrigation.

Au début du mois de mai 2012, Romain récolte ses premières pommes de terre. Sous le ciel bleu, le tracteur déterre, l'homme trie ... Les pommes de terre sont livrées à la Coopérative ... De suite, elle sont lavées, triées



Romain CANTEAU et son père



La chaîne du lavage

et empaquetées et conduites dans la journée auprès des consommateurs ...

Le sourire de Romain et celui de son père, après une journée de travail, est vraiment un encouragement pour la réalisation du projet communal.

Mais, il demeure quand même quelques soucis : le rythme de mise en oeuvre des installations (le germoir, le réseau d'irrigation) ? la diversification de son activité, les pommes de terre ne sont pas suffisantes pour vivre à l'année ? Quelles nouvelles activités durant les « mois creux » de septembre, octobre et novembre ?

Pour l'instant, l'urgence est de poursuivre la récolte de ces délicieuses pommes de terre.

Merci Romain de nous avoir fait partager un après-midi de votre travail. Nous vous souhaitons longue vie sur votre nouvelle exploitation.



La chaîne d'empaquetage

## LES HERTAUX : Nettoyage et Réhabilitation

**Les Hertaux est le lieu-dit où se situent l'abbaye et l'ensemble des maisons autour de « la cabane sec », entre la pointe des Barres et le fort de La Prée.**

Lorsque nous prenons « le chemin des mottes » pour aller à l'abbaye, nous pouvons remarquer une grande parcelle en face de l'édifice, entre la route et la mer.

Cette parcelle, à l'abandon depuis quelques temps, commençait à développer des friches importantes et devenait le refuge et l'abri de colonies importantes de lapins. Ainsi, cette surface de 5 ha 50 est devenue, entre autres, une réserve de lapins.

Aussi, sa réhabilitation est nécessaire pour protéger les cultures des parcelles environnantes et pour renforcer le développement agricole des Hertaux.

À la demande du Maire, et après accord des propriétaires, Alain LOIZEAU, agriculteur de La Flotte, a commencé cette réhabilitation de ces hectares abandonnés. Après les labours d'automne, des céréales ont été semées, revitalisant ces terres.

Les arbustes et les buissons sauvages vont être éliminés pour faciliter l'exploitation des terres.

Cette action participe au plan de reconquête des terrains agricoles et de la gestion des zones naturelles entrepris par la commune.





Des friches sur le territoire communal

## La Gestion des friches, des landes et des bois.

**Le redéploiement des terres agricoles nécessite un entretien et une gestion efficace de l'ensemble du territoire, en particulier des espaces naturels, des friches, des landes et des bois.**

Sur près de 900 ha de terres concernées, le département de Charente-Maritime en a acquis 227,43 ha et, à ce jour, le Conservatoire du Littoral en possède 66 ha. Cette politique d'acquisition s'effectue par voie amiable et de préemption.

Une gestion rigoureuse de la faune et de la flore est indispensable. Pour ce faire, la commune a fait appel aux spécialistes de la nature. Elle a signé une convention de partenariat pour la gestion des friches, des landes et des bois, avec des associations et des organismes compétents en la matière : la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Ré Nature Environnement, Nature Environnement 17 et l'Office National des Forêts.

Ensemble, elles auront pour mission d'établir un inventaire de la flore et de la faune existantes. A partir de là, un plan de gestion devra être défini et mis en oeuvre pour les années à venir.

Cette opération sera financée par l'Écotaxe reçue au passage du pont. Le montant de cette perception sera redistribué au Département (45 %) et aux communes et à la Communauté de Commune (55 %).

Le Département et la Commune de La Flotte ont passé une convention pour la gestion des 227,43 ha possédés par le Département. Celui-ci attribuera, sur la part d'écotaxe lui revenant, une contribution de 700 € par hectare et par an, soit pour la première année une somme maximale de 159 201 €.

Dans une même démarche, le Conservatoire du Littoral confie à la commune la gestion de son patrimoine de 66 ha situé sur le territoire communal.

D'autre part, toutes les communes de l'île de Ré, au cours du Conseil Communautaire ont adopté à l'unanimité le transfert de compétence environnementale à la Communauté de Communes. Celle-ci pourra intervenir dans cette gestion du territoire.

Entre autres, elle interviendra pour « l'aménagement et l'entretien des voies communales qualifiées d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les voies répondant aux trois critères cumulatifs suivant : appartenir au domaine public d'une commune membre, desservir un espace naturel sensible, présenter une voie prioritaire pour l'accès aux secours ».

La reconquête et la gestion des espaces naturels commencent. Le redéploiement agricole est en bonne voie.

## L'OBSERVATION DES ESPACES NATURELS

Quel moyen le mieux adapté pour observer le territoire naturel que le cheval.

Aussi, depuis le début de cette année, c'est à cheval que la police municipale se déplace sur les territoires des espaces naturels de la commune.

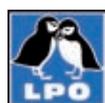
En effet, pour parcourir « les terres » de la commune, le cheval est le moyen de déplacement le plus efficace et économique : silencieux, respectueux, noble, ... d'autres moyens comme la voiture, la moto trial détruisent la flore et perturbent la faune, ... la marche est beaucoup trop longue, ...

Après un accord communal avec le Centre Équestre des Évières, deux policières municipales, cavalières émérites, parcourent à cheval le territoire de La Flotte.

Leur mission est d'observer et de contrôler l'occupation de ces espaces : le camping sauvage, le camping sur parcelles privées, les dépôts sauvages, le travail illégal, ...

Lors de leur première sortie, elles ont pu recenser une quarantaine de dépôts sauvages. Ces observations ont été transmises aux Services Techniques Municipaux. **Sept tonnes** de matériaux (gravas, objets encombrants, ...) ont été ramassés par les Agents techniques.

Cette première sortie montre la nécessité de telles opérations.



# « LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE »

## 1982 ... 2012 ...

### Après 30 ans toujours la même exigence !



L'A.G. Des Maires à Collonges en 2012 - En médaillon les Maires de La Flotte et d'Ars.



Giratoire communale, sortie vers St-Martin



Placette de ruelle

Les 31 mars et 1er avril 2012, Léon GENDRE, Maire, et Jean-Claude SÉNÉCHAL, conseiller Municipal en charge du dossier, ont participé à l'Assemblée Générale de l'association « Les Plus Beaux Villages de France ».

L'association a fêté ses 30 ans à Collonges-la-Rouge, un retour aux sources pour ce réseau créé en 1982 par Charles CEYRAC, ancien maire de la cité corrézienne.

Ce fut l'occasion de se souvenir et de rendre hommage à Charles CEYRAC et à tous ceux qui ont œuvré pour faire de ce réseau de défense et de valorisation du patrimoine rural une marque dont la crédibilité et la notoriété dépassent aujourd'hui nos frontières.

L'association a voulu faire de ces 30 ans un moment particulier pour affirmer la dimension actuelle de sa démarche et une vision de la ruralité tournée vers l'avenir.

La modernisation du logo de l'association, emblème figuratif, constituait un signe fort de cette assemblée générale.

Depuis 1982, l'association a su garder les mêmes exigences et la même rigueur pour l'entrée dans le réseau « Les Plus Beaux Villages de France ». En moyenne, une candidature sur cinq aboutit à un classement et des villages se sont vus déclassés après une réexpertise (une dizaine depuis 1982). La charte de qualité n'est pas une fin en soi, encore faut-il la respecter, la faire vivre et poursuivre la valorisation pour les cinq années suivant l'admission ou la réexpertise.

Actuellement 156 villages dans 21 régions constituent ce réseau, 4 villages en Charente-Maritime dont 2 sur l'île de Ré : Ars-en-Ré et La Flotte.

Que tous les flottais qui œuvrent à conserver cette excellence soient remerciés. L'appartenance au réseau « Les Plus Beaux Villages de France » est la récompense de leurs efforts.



Les nouveaux réverbères. Depuis 2 ans le remplacement est en cours.



Une rue rénovée



Flours devant une maison



Les enfants ont pris possession de la rue



Les travaux, finis pour ce soir

## Le Quartier Bel Air :



Nouvelle rue, nouvelle plaque

**Tous les futurs résidents de la rue Sagebin SIBILLE-LAVERTU étaient conviés à une dernière réunion de « calage » le mercredi 11 avril 2012 à la mairie.**

Au cours de cette réunion, les plaques nominatives de la rue ont été présentées. Mais, ce fut surtout une revue d'ensemble où ont été abordées les questions des travaux à terminer, des places de parking, du plan de circulation, des peintures des volets et des portes, de la finition des murs de clôture par les techniciens municipaux et le fleurissement de la rue, arbres et arbustes à la charge de la commune.

Il est convenu de se retrouver après quelques semaines de vie dans le quartier pour revoir certains détails matériels.

Mais la première famille avait déjà emménagé dans sa maison. Nicolas et Céline DHUICQUE et leurs deux enfants, Lola et Gaëtan, « ont posé » leurs meubles le samedi 31 mars 2012. C'est une aventure de s'installer dans une nouvelle rue, sans habitant, en travaux, ...

Les installations se sont poursuivies tout au long du mois d'avril. Il reste quelques maisons à terminer et dans quelques mois toutes les maisons seront occupées.

Depuis quelques semaines, la vie s'installe. Les enfants ont pris possession de leur nouveau quartier, avec vélos, rollers, skates, ...



Déjà du courrier



Rencontre après une journée de travail



Les premiers arrivés : Céline, Gaëtan, Lola et Nicolas



Devant la place en cours de finition

# Quand une rue prend vie !

Vous êtes invités à vous promener dans la rue Sagebin SIBILLE-LAVERTU. Vous rencontrerez des jeunes familles heureuses de leur acquisition et de leur nouvelle vie.

Vous rencontrerez des jeunes mamans avec leurs enfants, des jeunes papas en tenue de travail terminant les travaux intérieurs qui sont heureux de partager leur bonheur :

- « c'est chouette d'être dans sa maison, cela me fait bizarre, les enfants sont heureux d'avoir leur chambre, ... » ,
- « les dossiers ont été constitués à grande vitesse, avec beaucoup d'inquiétudes, mais quel bonheur d'être dans sa maison, ... » ,
- « vivement que j'ai terminé mes travaux, ... » ,
- « Quelle joie d'être dans sa maison, ... » ,
- « elle est belle notre rue, elle fait partie du village. C'est une rue comme toutes celles de la commune, ... » .

Une vie conviviale s'installe, faite de rencontres et d'échanges.

Bon vent et bienvenue à toutes et à tous dans cette nouvelle rue de la commune.



Côté jardin



Au retour de l'école et des courses



Mes premiers pas devant ma première maison

## LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT : LES QUAIS ET LES RUES

### QUAI SENAC DE MEILHAN

A la fin de l'hiver, les travaux du Quai SENAC de MEILHAN, dans sa partie Est, ont pu débuter. Il reste un tronçon de quelques mètres avant la rue Jean HENRY l'ainé. Cette portion de quai sera terminée après la saison estivale.

Tous les pavés ont été retirés, le socle refait et les pavés reposés. Le trottoir bordant les maisons a été complètement rénové.

Il y a bien longtemps que le Quai de SENAC dans sa partie Est n'avait pas été rénové.



### RUE GASTON LEM

Les travaux de la rue Gaston LEM sont presque terminés. Il reste à faire les vingt derniers mètres avant la rue André Favreau. Ils seront faits après la saison estivale.

Ces travaux sont conformes à la présentation effectuée dans le précédent Bulletin Municipal. Il y était précisé la nature des matériaux et le coût

de la réalisation.

De nombreux résidents ont présenté en mairie leur satisfaction pour ces travaux et la nouvelle esthétique de cette rue. C'est la suite de la rue Camille Magué.



La rue Gaston LEM avant travaux



La même après les travaux

Durant cette même période, la rue Gustave DECHEZEAUX a eu tous ses réseaux remis en état ou à neuf. L'aménagement de cette rue sera réalisé au cours de l'hiver prochain.

Les travaux débuteront au carrefour de la rue Gaston LEM – rue Gustave DECHEZEAUX. La réalisation demande huit jours et le séchage 20 jours. Aussi, durant un mois, nous devons faire face à un désagrément dans nos déplacements.



# Un nom, une rue.

## Pourquoi un quai de Sénac ?

La voie communale qui borde le bassin du port, et dont la municipalité vient de rénover le pavage ancien, porte un nom historique qui étonne souvent nos visiteurs.

Ami de Madame de Pompadour, Sénac, en effet, était un des médecins de Louis XV, son préféré, le titulaire de la charge de « premier médecin du Roi ».

Est-ce de lui dont il s'agit ? S'étonnent les promeneurs. Sénac a-t-il un lien avec l'île de Ré ?

Sénac le médecin du Roi, non, aucun. Son fils, en revanche, Gabriel Sénac de Meilhan, Maître des Requêtes et Intendant de la province d'Aunis, oui, sans aucun doute. Son rôle, en effet, a été décisif à un moment particulièrement important du développement de La Flotte.

Né à Versailles en 1736, mort en émigration en 1803, Sénac de Meilhan est surtout connu pour son œuvre littéraire. Moraliste, romancier, polémiste, il est généralement considéré par les historiens de la littérature comme un auteur représentatif de l'état d'esprit de la société aristocratique française d'ancien régime.

Son œuvre administrative est moins connue. Celle-ci pourtant n'a pas été négligeable et vaut largement son œuvre littéraire.

Entré dans la fonction publique par la grande porte, celle du Conseil d'Etat, Gabriel Sénac de Meilhan sera en effet « Intendant de Justice, Police et Finances », c'est-à-dire tout puissant représentant du pouvoir royal, successivement à La Rochelle (1766), à Aix en Provence (1773), et à Valenciennes (1775), puis « Intendant Général de la Guerre » à Paris, quand Louis XVI décida d'aller jusqu'au conflit armé avec l'Angleterre pour soutenir l'accession des Etats-Unis à l'indépendance (1778-1783).

Dès sa nomination (à moins de trente ans), dans son premier poste : la « généralité » de La Rochelle qui couvrait les provinces d'Aunis, de Saintonge et d'Angoumois, Gabriel Sénac de Meilhan semble s'être attaché à démontrer que ses goûts n'étaient pas exclusivement littéraires ou philosophiques, mais qu'il aimait, au contraire, résoudre les problèmes économiques et techniques de son temps.

Son premier souci fut de redonner une nouvelle vie au commerce du port de La Rochelle, durement touché par la perte du Canada, et d'entreprendre d'importants travaux pour lutter contre son envasement. Il fit venir des ingénieurs pour fortifier la ville en même temps qu'il portait une attention particulière au port militaire et à l'arsenal de Rochefort.

Son mérite fut aussi de prendre conscience de l'intérêt stratégique de l'île de Ré, d'y encourager une certaine tolérance religieuse, de porter une attention particulière à ses milices et à ses canonnières gardes côtes, de maintenir les privilèges qui avaient été concédés à ses habitants au cours des règnes précédents, et de confirmer le statut « hors douane » de ses ports, encouragement décisif à un commerce tourné vers l'étranger.

Faisant droit à une réclamation des habitants de La Flotte (Davy, prêtre, curé de La Flotte, Pierre-François Coutant syndic, Etienne-Laurent Dechézeaux, Jean Henry, Martin Henry, Jean Valteau, Josué Sibille, Simon Durand, négociants et Sagebin, Notaire Royal), Gabriel Sénac de Meilhan ordonna l'entière reconstruction des quais du port qui étaient alors en partie écroulés, et fit totalement prendre en charge leur aménagement par le Trésor Royal.

C'est donc à lui que l'on doit le bassin rectangulaire de 130 mètres de long sur 44 mètres de large, bordé de deux petites jetées qui constitue la



partie principale du port actuel. (La jetée courbe de 200 mètres de long sur 5 de large qui le complète en formant l'avant-port ne sera construite qu'en 1840).

En reconnaissance de cette réfection des quais qui s'accompagna aussi d'un important creusement du sol du havre d'échouage, « l'Assemblée des Habitants » de La Flotte apposa en 1773 sur le mur de la Barquette qui protège des vents dominants du Nord-Ouest une plaque de marbre gris portant l'inscription latine suivante :

« Regnante Ludovico XV, D.D. Gab. Sénac de Meilhan Rupell. Ac Santon Provinciarum Praefecto Cives monumentum istud posuere ; quod portum altius fossum tutiorem q. fieri procuraverit. Anno DMDCCCLXXIII. »

Qui peut se traduire par : « Sous le règne de Louis XV, les citoyens ont élevé ce monument à Messire Sénac de Meilhan, intendant des provinces de La Rochelle et de Saintes, car il fit approfondir le port et le rendit plus sûr. L'an 1773. »

Cette plaque marquée par le temps et par les intempéries est toujours là, témoignant de la reconnaissance des Flottais pour le cadeau royal d'un intendant dont le souvenir s'efface mais qui a su donner à la commune l'avantage technique qu'il fallait au moment qu'il fallait. C'est en effet à partir de 1773 que le port de La Flotte a vraiment pris l'importance qu'il a eu comme port de commerce et d'exportation viticole jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, puis comme port de pêche jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup>.

Eric Lem



La plaque en hommage à Sénac au dessus du banc des accusés

AVANT

APRÈS



## L'après Xynthia : Déconstruction et Construction.

Après le passage de Xynthia et les décisions prises par les services de l'Etat, deux chantiers ont été lancés : la **construction d'ouvrage pour la protection de la population et la déconstruction des maisons sinistrées situées en zone noire.**

Sur le territoire communal, l'Etat a acquis huit maisons à l'Est dans le secteur du Marais et deux maisons à l'Ouest dans le secteur de La Clavette, soit dix maisons. Mais neuf maisons seulement seront déconstruites.

En effet, une maison près de la grande salle de la Base Nautique sera conservée et son utilisation sera concédée à la commune. L'intérieur sera modifié pour ne pas être habitable. Elle permettra aux services de la mairie d'entreposer du matériel des ateliers techniques et du mobilier de la grande salle de la Base Nautique. Le jardin servira à l'agrandissement du parc à bateaux près de la cale de l'Ecole de voile.

La déconstruction de ces neuf maisons a débuté à la fin du mois de mars. Elle a été confiée à une entreprise spécialisée. Elle s'effectue en deux étapes. La première consiste à enlever tout le second œuvre : les plâtres, les tuiles, la laine de verre, le bois, les ferrailles, les fenêtres, les portes, ... Une fois les murs complètement dénudés, la seconde étape verra la mise en action des pelleteuses mécaniques pour la déconstruction des murs. Le chantier devrait se terminer à la fin du mois de juin avant la saison estivale.

Actuellement, les services de l'Etat n'ont pas encore défini les critères de réaménagement de ces zones, hormis qu'elles ne redeviendront pas habitables.

Ces zones seront gérées par la commune. Elles devront redevenir des espaces naturels.

Depuis quelques temps, le long de la plage de La Clavette devant la Promenade de la Côte, un chantier vient de s'établir pour construire un parapet de protection contre les risques de submersion.

Ces travaux avaient été présentés dans le Bulletin Municipal du Printemps-été 2011 (page 15).



Le chantier de la Clavette



Les fondements du parapet de la Clavette

# LE PORT ET LE DOMAINE MARITIME



Robert FRÈRE et Jacques DEMEULENAERE (au téléphone)



La drague Antioche dans l'avant-port

Dans tous les ports, les usagers peuvent s'adresser au Bureau du Port, « plaque tournante » de l'activité portuaire. A La Flotte, l'actuel Bureau du Port est situé dans la maison construite en 1861, adossée à l'ancienne « Batterie de la Barquette ».

Ce modeste bureau du rez-de-chaussée est le centre opérationnel de Robert FRÈRE, adjoint au Maire, en charge du port et de Jacques DEMEULENAERE, Maître de port.

Cette année l'hiver a été particulièrement chargé. En effet, une vaste opération de dragage a été réalisée dans le port, l'avant port et le chenal. « C'est la première fois depuis des décennies que le dragage a été réalisé dans l'ensemble portuaire la même année », précise Robert FRÈRE.

Malgré parfois un froid très vif (- 7°), l'opération s'est déroulée sans trop de difficultés. Nous avons pu revoir le port sans ponton et sans bateau, ... Que de manœuvres !!!

C'était le moment de revoir les mouillages, les bornes électriques, l'alimentation en eau, ... « Le plus gros chantier a été la remontée de 40 cm du ponton visiteur du port. Ce qui permettra aux bateaux jusqu'à 1,20 m de tirant d'eau de mieux « se poser » sur ce ponton », explique Jacques DEMEULENAERE.

D'autre part, pour faciliter le transport du matériel sur l'ensemble portuaire (port et zones d'échouage), une camionnette électrique a été acquise, « Le nouvel engin pourra circuler jusqu'au pied du phare, aussi nous pourrons assurer en toute autonomie l'évacuation des déchets », explique Robert FRÈRE.

Ainsi rénové, le port peut accueillir ses usagers et ses visiteurs. Sous la direction du Maître de Port, les activités festives ont agrémenté la nouvelle saison et en particulier le printemps.

## FESTIVITÉS PORTUAIRES !

Les 5 et 6 mai, malgré quelques ondées, la « 10° Fête du Nautisme et du Port » s'est déroulée dans une atmosphère conviviale. Cette fête, devenue traditionnelle au fil des ans, a attiré de nombreux visiteurs durant ces deux journées. Chacun a pu admirer l'exposition de charpente marine, les activités de la SNSM, les chiens de sauvetage-Terre Neuve, la brocante marine, le salon nautique, ... participer aux sorties en mer, aux jeux proposés par la Maison du Platin, ... écouter les chants de marins, ... apprécier au « Resto » : le blanc de seiche grillé, ... et bien d'autres propositions aussi intéressantes les unes que les autres.

Le jour où nous rencontrons Robert et Jacques, ils préparent la soirée « Ombres de Nuit » avec les bateaux au gréement traditionnel pour le dimanche 27 mai.

Mais le port, c'est aussi ses quais avec ses cafés, ses restaurants, ses commerces, ... Cette année, le domaine portuaire et maritime reçoit Catherine et Jean-Michel GUILLON au « Saint Georges », Anne-Laure SERVIT et le tout nouveau « Le Bariolé », Julien THOBOIS et son nouveau « L'endroit du Goinfre » et Gilles SORIN à « La Croisette ».



## Rencontre avec... Yvan LE GALL

Dans son numéro d'Automne-Hiver 2009, le Bulletin Municipal vous proposait « aller à la rencontre des flottais qu'ils soient de souche ou d'adoption ».

Aujourd'hui, nous partons à la rencontre d'un flottais d'adoption bien connu, Yvan LE GALL.

Par une belle matinée du mois d'avril 2012, la rencontre avec Yvan LE GALL s'est déroulée dans son établissement professionnel où il élève des oursins. Le seul établissement de ce type en France et en Europe.



Yvan LE GALL

### **Vous souvenez-vous de votre première arrivée sur l'île de Ré ?**

Je suis venu à La Rochelle et l'île de Ré dans les années 1990. J'ai effectué mon service militaire au 503<sup>e</sup> Régiment du train.

### **Avant l'île de Ré, quelle région ? Quel chemin ?**

Je suis né à Caen où mes parents travaillaient. Mon père était enseignant-chercheur à l'Université de Caen et ma mère, chercheuse au C.N.R.S à Caen puis à L'Hourmeau, tout près de La Rochelle, toujours chercheuse au CNRS.

J'ai suivi une scolarité au lycée de Caen et j'ai poursuivi des études à Vannes où j'ai obtenu un D.U.T. de Gestion d'entreprise.

### **Pourquoi venir installer votre entreprise sur l'île de Ré ?**

Cela ne s'est pas fait tout de suite. Mes parents sont venus s'installer à La Flotte, ma mère était en poste à L'Hourmeau.

Après plusieurs emplois divers, j'ai repris des études et obtenu un D.E.U.G. de Biologie à La Rochelle ainsi que mes diplômes de plongeur professionnel à l'INPP à Marseille.. Ces diplômes m'ont permis d'obtenir un poste à l'Aquarium de La Rochelle, en qualité de soigneur-plongeur. Je participais aux soins des animaux et à leur suivi.

Je suis resté dix ans à l'Aquarium de La Rochelle où j'y ai rencontré mon épouse. Nous sommes venus habiter La Flotte.

### **Pourquoi avoir choisi d'élever des oursins ?**

Je souhaitais évoluer dans mon activité professionnelle : rester dans le milieu aquatique et marin.

Ma chance a été l'objet des recherches universitaires de mon père. Pierre LE GALL, enseignant-chercheur, a étudié la vie des oursins et a mis au point les techniques d'élevage.

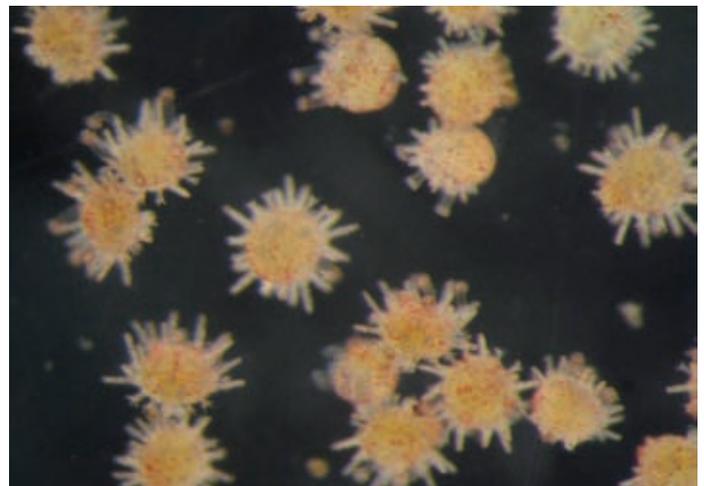
C'est une activité innovante. Il n'existait pas en France et en Europe, d'entreprise d'élevage d'oursin depuis la reproduction jusqu'à une maturité commerciale.

La qualité des eaux de La Flotte est importante. Les larves d'oursins sont une véritable référence pour la qualité de l'eau. Ces larves d'oursins sont couramment utilisées comme bio-indicateurs.

### **En quoi constitue votre travail ?**

A partir d'oursins géniteurs, nous réalisons les fécondations au sein de notre laboratoire. Nous mettons en oeuvre les conditions nécessaires à la naissance et à la croissance des larves. L'évolution larvaire de l'oursin est rapide.

En 48 heures, elles mesurent 0,1 mm. Au bout de 15 jours, elles atteignent 2 mm. Puis se métamorphosent à 20 jours en naissain de 0,5 mm, il faut l'accompagner durant trois ans pour devenir véritablement adulte.



Naissain oursin. 20 jours : 0,5 mm



La réserve d'eau de mer devant les bâtiments de l'ousine

Durant ce premier mois, les larves demandent une grande attention. Elles sont très sensibles. Trois fois par jour, les bassins font l'objet de nombreuses observations pour contrôler et réguler la température de l'eau, sa salinité, son oxygène, et bien d'autres paramètres ...

Ensuite, ce naissain est trié en fonction de son développement. Les gros mangent plus que les petits, il faut donc donner à chacun la nourriture nécessaire.

L'oursin se nourrit essentiellement d'algues. Je vais les chercher à marée basse à la pointe des baleines, je choisis entre autres des grandes laminaires. En cas de pénurie exceptionnelle, je vais en chercher en Bretagne.

#### Que deviennent ces oursins ?

Ils sont commercialisés « frais » soit chez les restaurateurs, soit ici à l'exploitation. La commercialisation doit être rapide. En effet, sorti de l'eau, l'oursin conserve sa fraîcheur deux ou trois jours pour la consommation, en prenant des précautions pour sa conservation au frais.

#### Les oursins se mangent-ils toujours frais ?

Nous proposons de consommer l'oursin différemment. Nous produisons artisanalement trois types de conserve. Avec le concours de mon épouse, nous avons travaillé le « Corail d'oursins au naturel », la « Crème d'oursins », la « Mousse d'oursins au Cognac ». Ces produits sur des toasts surprennent les convives et permettent de réaliser des recettes « saveur Oursins ».

#### Votre production est-elle essentiellement culinaire ?

Notre activité est beaucoup plus large. Nous participons au maintien de l'espèce sur les côtes et nous fournissons des laboratoires de recherches et des classes de lycée.

Ainsi, en 2010, nous avons été contactés par le comité local de pêche d'Auray/Vannes très inquiet de la diminution des oursins sur des zones de pêche traditionnelle dans le Golfe du Morbihan. Le comité nous a apporté une cinquantaine d'oursins géniteurs en provenance du Golfe du Morbihan dans le but de réintroduire 10 000 juvéniles d'oursins. Il est important que les juvéniles soient des descendants de géniteurs du Golfe.



La récolte du varech à brouette



Yvan LE GALL dans ses locaux de l'ousine

Nous avons réalisé dans notre exploitation la reproduction et le développement des juvéniles d'oursins. En octobre 2011, le comité des pêches avec l'aide des Oursiniers Morbihannais a réintroduit les 10 000 juvéniles sur deux sites du Golfe, fermés à la pêche pour quatre ans pour laisser le temps aux oursins de se reproduire.

En avril 2009, le Syndicat Régional des Pêcheurs plongeurs en Scaphandre Autonome de Marseille nous exprimait la même demande. L'objectif est de réintroduire 75 000 juvéniles dans les calanques de Marseille. La tempête Xynthia a retardé le programme et c'est durant l'été 2013 que les Oursiniers Marseillais réaliseront ces réintroductions sur des secteurs sélectionnés.

#### Les oursins sont-ils votre seule production ?

Non, depuis quelques temps nous nous sommes lancés dans le développement de l'Ormeau (*Haliotis tuberculata*). Le naissain d'ormeau arrive de Bretagne. Ces jeunes mesurent quelques millimètres. Ils sont nourris avec des algues fraîches jusqu'à ce qu'ils atteignent leur taille commerciale, entre 5 et 7 centimètres.

#### Pourquoi cette installation à La Flotte ?

Certes, le concours foncier de mes parents nous a permis cette installation sur ce site du Préau. La qualité des eaux de la baie de La Flotte facilite la production. Mais le village est plein d'atouts : son port, sa vie autour d'un centre ville, ... son environnement sympathique qui facilite l'accueil et l'intégration.

La matinée s'est vite passée et la journée entière n'aurait pas été suffisante pour écouter Yvan qui sait nous parler humblement et en toute modestie de son exploitation ... de sa famille, son épouse, ses enfants, ... En effet, la famille LE GALL a « posé son sac » à La Flotte, les enfants vont à l'école communale, à la voile et d'autres sports tels que la natation, les parents sont engagés à l'Association des Parents d'Elèves, Fabienne est au conseil municipal et en particulier à la Caisse des écoles... Nous les retrouvons toujours à la défense de notre environnement.

Merci Yvan et bon vent à « L'Oursine de Ré ».



des visiteurs à vélo

## LE MARCHÉ et ses alentours

Jadis, le marché alimentaire se tenait le long de la « grande rue » devant les ateliers des artisans et des quelques commerces présents. Cette rue se nomme à présent « rue du marché ».

Aujourd'hui, cette rue est devenue en partie piétonne pour faciliter la circulation. Mais, en 1805, c'est ce même problème de circulation qui décida le Conseil Municipal à demander l'installation d'un « Marché public ». Ce marché d'architecture médiévale fut ouvert au public le 11 août 1805.

Le Marché et la rue du même nom forment un ensemble commercial de centre bourg, complété, à quelques pas de là ou à quelques roues de vélos, par la zone artisanale et commerciale de La Croix Michaud dont le premier occupant s'est installé en 1984. Au conseil municipal, Alain CROCI est chargé des affaires du commerce.



Des commerçants du marché de Noël entourant Alain Croci (2<sup>ème</sup> à partir de la droite) et Jean FOURCAUD (5<sup>ème</sup> à partir de la gauche)

Le marché du centre bourg est plus particulièrement animé par l'U.C.A.F. (Union des Commerçants et Artisans de La Flotte) présidée par Christian DELVAL.

Toute l'année, les jours de fête et la saison estivale sont propices à des animations.

Durant les vacances de fin d'année, c'est désormais le traditionnel marché de Noël organisé par Alain CROCI et Jean FOURCAUT, placier au marché. Les commerçants du marché assurent une animation spécifique durant la semaine des fêtes avec deux journées fortes les 24 et 31 décembre.

Au mois de mars, le carnaval est l'occasion pour les enfants des écoles, accompagnés par les associations des parents d'élèves, d'apporter de la couleur et de la gaieté.

Durant cet hiver, le marché a été l'objet de travaux importants : la rénovation du pavage de l'entrée devant la rue réalisée en 5 jours, l'agrandissement de la boucherie qui va améliorer les conditions de travail de Monsieur FORMÉ, le nouveau boucher et, enfin, la réhabilitation du logement.

Le mardi 15 mai 2012, Christian DELVAL réunissait les commerçants de l'U.C.A.F., pour leur Assemblée générale annuelle. La salle était juste suffisante pour accueillir les 37 commerçants présents ou représentés sur les 52 adhérents de l'association.

Ce fut l'occasion d'aborder les préoccupations du moment : la circulation,

les animations,... d'écouter un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie, ... d'organiser les animations estivales communiquées par le Président : les soirées et les repas du marché, la journée des peintres, les braderies, le repas des associations, la journée et le repas de fin de saison en septembre, ... sans oublier les grandes animations avec le Comité des Fêtes.

Le centre du village est toujours en mouvement. Au cours de l'hiver, la commune a accueilli Ingrid BERJON et son atelier de loisir créatif « Fée Main », Corinne DAUGE et ses vélos de « Rhéa Vélo », Marlène MONTEIRO et ses vêtements « Locyca's » et la nouvelle enseigne de Guillaume JACQUES avec son « Carrefour Express », ... Merci à tous ces entrepreneurs qui animent la commune à l'année.



L'A.P.E. en costume





Les membres du bureau entourant M. Le Maire : de gauche à droite : Maurice JORGE, Fabienne VERTE, Léon GENDRE, Maire, Jean-Denis PEYRAT, Président, Éric FRUCHARD, Vice-Président.



Le premier magazine du village

## LE VILLAGE COMMERCIAL ET ARTISANAL DE LA CROIX MICHAUD : 35... 28... 18 ans...

**35 ans** : c'est en 1977 que les élus de la commune ont adopté un plan de référence et de planification prévoyant entre autres, la rénovation du centre bourg, la construction de logements sociaux et l'aménagement d'une zone d'activité artisanale et commerciale.

C'est ainsi qu'en 1982, la commune devenait propriétaire de 7 ha à La Croix Michaud. Les travaux commencent, les équipements sont installés : eau, assainissement, électricité, téléphone, ... sans oublier la voirie. Ces travaux sont rapidement menés toute l'année 1983.

**28 ans** : c'est en 1984 que les pionniers s'installent sur la zone : Robert ARNAULT est le premier à installer son activité de garagiste. C'est le départ de l'aventure de « La Croix Michaud ».

Le village artisanal et commercial de La Croix Michaud est original et atypique sur le territoire rétais. Il accueille à la fois des activités artisanales, commerciales, médicales, de services et de créations artistiques.

Cela se fait en toute harmonie et équilibre. Le village de La Croix Michaud est tout proche du centre bourg (on peut y venir à pied ou à vélo) et desservi par le rond point de la route départementale 735 qui en fait un accès facile.

**18 ans** : c'est en 1994 que Monsieur CUGNON de SEVICOURT et Monsieur NEVEUR créent une association réunissant des artisans et des commerçants pour participer à l'évolution et l'animation de ce secteur, appelé à l'époque Z.A.C. (Zone Artisanale et Commerciale).

L'« A.A.C.C.M. » (Association des artisans et des commerçants de La Croix Michaud) a des débuts timides, mais prometteurs. L'association rencontre la mairie, des améliorations sont apportées ... En 1997, la

Z.A.C. devient « Le village artisanal et commercial de La croix Michaud » avec un nouveau logo.

Des animations sont proposées, des fêtes sont réalisées, ... Une vie s'organise.

Les artisans et les commerçants s'investissent dans l'association. Claude MANDON a assuré la présidence durant dix années de 1997 à 2007. Cette année Jean-Denis PEYRAT assume cette fonction.

Aujourd'hui, Le village de La Croix Michaud réunit 20 artisans, 50 commerçants et 20 professions libérales. A l'occasion de son 18ème anniversaire, le village édite le premier numéro de son magazine.





L'éducation à la circulation routière



En rallye géographique avec les 6<sup>ème</sup> du collège



La classe de voile au CNPA



Les CM2 au BDI du village

## QUAND L'ÉCOLE S'OUVRE AU MONDE

**L'école est le lieu des apprentissages du savoir, du savoir faire et du savoir être ... Aussi, il est important d'aller à la rencontre d'autres univers.**

Les portes de l'école s'ouvrent « toutes grandes » vers la découverte.

- La découverte de la faune avec la L.P.O. (Ligue de Protection des Oiseaux) qui fête son centenaire cette année.
- L'apprentissage du code de la route et de la sécurité routière.
- La découverte de la mer par le bateau, connaître le vent, le sentir, l'utiliser pour se déplacer.
- La rencontre avec les 6<sup>ème</sup> du Collège pour préparer la prochaine année dans ce nouvel établissement.
- La découverte de la création artistique en participant aux activités proposées par « La Maline ».

Cette année, une participation exceptionnelle a été proposée aux enfants. En effet dans le cadre du Festival « Ré Majeur », les enfants ont été invités à la répétition de « Pierre et le Loup » de PROKOFIEV.

Plus d'une dizaine d'élèves et leur professeur, Philippe COUDERC, ont pu rencontrer et dialoguer avec le chef d'orchestre Marc MINKOWSKI, et le comédien François MOREL, le récitant.

Ce fut un succès, car ces élèves sont allés au concert le vendredi soir et des camarades absents à la répétition du matin sont venus le soir.

L'école, c'est également la fête. Le Carnaval du samedi 17 mars, réalisé avec le soutien des parents d'élèves, a réuni des enfants des écoles et a traversé les rues du village et envahi le marché médiéval.

C'est aussi, les fêtes de fin d'année où toutes les familles, les amis et les habitants sont invités :

**L'école Élémentaire le samedi 23 juin au Groupe scolaire, rue de la Clavette.**

**L'école Ste Catherine à la Kermesse le vendredi 22 juin à l'école, rue du Gal Leclerc.**



Au marché, le jour du carnaval



Fabienne DIMNET, France Adine IZAMBART et Marlène MAURICE, entourant les enfants

## Le jardin d'éveil

Le Bulletin Municipal Automne-Hiver 2011 vous avait présenté le « Jardin d'éveil ».

**Un petit rappel : C'est une structure intermédiaire entre la famille et l'école maternelle permettant de faciliter l'éveil progressif de l'enfant :**

- en lui offrant un lieu privilégié de contact avec des adultes et des camarades du même âge,
- en favorisant son développement, en l'aidant à acquérir et maîtriser le langage,
- en l'aidant à découvrir son environnement, ...

**Située dans les locaux jouxtant ceux de la maternelle, l'entrée est indépendante et se fait cours Eugène CHAUFFOUR.**

A la rentrée de septembre, 11 jeunes enfants de deux ans ont franchi la porte du « Jardin d'Eveil ». Mais au cours de l'année, l'effectif s'est développé à 18 jeunes enfants. Cette structure répond bien à une demande des parents de jeunes enfants, car déjà une quinzaine de parents attend la prochaine rentrée.

Le « Jardin d'Eveil » prépare à « vivre ensemble » ... Fabienne DIMNET, la directrice, explique l'importance du développement et de l'apprentissage des jeunes enfants :

*« Avec l'arrivée de Marlène Maurice, la nouvelle éducatrice de jeunes enfants, depuis les dernières vacances, nous avons mis en place des ateliers Montessori :*

- apprendre à mettre la table avec de la vraie vaisselle sans la casser, dire le nom des ustensiles,
- apprendre à transporter de petits objets avec une pince à épiler,
- apprendre à verser de l'eau ou de la semoule à l'aide d'un broc d'une cuillère... sans en renverser partout...

*Ce sont des activités où il n'y a pas de traces visibles mais les enfants acquièrent du vocabulaire, et affinent la précision de leurs gestes. Nous avons aussi fait d'autres activités : de la peinture avec des pailles, en soufflant dessus.*

*A Pâques nous avons peint des œufs pour faire une chasse aux œufs.*

*Nous avons accueilli des escargots puis après les avoir observés nous avons fabriqué des escargots en pâte à papier.*

*En ce moment nous avons un élevage de têtards, nous avons observé la transformation du têtard en grenouille*

*Chaque jour nous allons en salle de motricité pour danser ou faire des jeux, nous avons aussi fait des gâteaux...*

*Pour le repas des enfants, ce sont Marlène et moi (éducatrice et enseignante) qui faisons la cantine, car le repas est aussi un moment d'apprentissage et ainsi cela nous permet de faire manger les petits au calme.*

*Voilà pour cette période. nous avons accueilli 17 enfants ».*

FRANCE ADINE IZAMBART animatrice d'éveil

MARLENE MAURICE éducatrice de jeunes enfants

FABIENNE DIMNET professeur des écoles - directrice

## LA PETITE FARANDOLE... SE POURSUIT...



« LA FARANDOLE » poursuit son activité d'accueil de loisirs avec succès.

En effet, les jeunes parents n'hésitent plus à proposer à leurs enfants de la maternelle et du primaire durant avant et après l'école, les mercredis et les vacances scolaires, les activités du centre de loisirs de La Flotte.

Cette année, le centre est fortement sollicité. Ainsi, certains soirs, les animateurs ont accueilli jusqu'à 50 enfants, les mercredis 32 enfants et durant les vacances, certains jours ont affiché complet.

Durant les vacances d'avril malgré le mauvais temps, les enfants ont pu participer à une semaine multisports avec, pour les grands : la découverte de la boxe, de la danse, de la sarbacane, du roller, du viet vo dao et pour les petits : la découverte du viet vo dao, de la danse, de la gym, des ateliers de motricité

Mais voici l'été qui arrive avec l'espoir du beau temps. Les enfants seront répartis en quatre groupes selon des tranches d'âges. Les animateurs se sont déjà réunis pour travailler sur les activités proposées et les sorties.

De nombreuses aventures attendent les enfants du 9 juillet au 24 Août 2012.

Comme « Le Jardin d'éveil », « La Farandole » répond à un besoin des jeunes parents pour leur permettre d'exercer et de poursuivre leurs activités professionnelles, en toute sérénité parentale. Ces accueils proposés durant l'année peuvent se réaliser grâce au soutien de la mairie, du Maire et de l'équipe municipale.



## L'ESPACE BEL AIR : UNE PÉPINIÈRE DE CHAMPIONS !



### LE SCR : des joueurs et des dirigeants heureux.

Après un début de saison difficile, les efforts de chacun sont récompensés. Le Président Lemoteux est heureux pour les joueurs et les entraîneurs du S.C.R.

L'équipe Réserve a gagné sa finale. L'équipe première a dû s'incliner, mais la saison n'est pas terminée. Elle peut être satisfaite de son année 2012 pour sa course en tête de la promotion d'honneur.

L'école de rugby n'est pas en reste. Le Président du SCR est fier de l'École de rugby. L'avenir du club est assuré.

#### EN DIRECT DE L' ÉCOLE DE RUGBY

Le froid a eu raison de nos chers petits. Cependant, dès le retour du soleil, les rencontres à Aigrefeuille et à Puilbureau ont été révélatrices des progrès de nos enfants.

Les victoires ont été majoritaires sur la plupart des feuilles de match. Même nos tout-petits se sont montrés plus sûr d'eux, combatifs et heureux de montrer qu'ils pouvaient faire aussi bien que leurs aînés et ce, à la grande fierté de leurs parents.

Des parents de plus en plus nombreux à encourager nos joueurs et envieux de la réussite du Sporting Club Rhétais dans sa globalité.

Chacun sait que la victoire ne se gagne pas seul, que c'est dans cet esprit de fraternité que nous mènerons l'ensemble de nos équipes au succès. Mais la saison n'est pas terminée et il faut comme les grands ne rien lâcher pour espérer progresser.

Un voyage de fin de saison est organisé, l'ensemble de l'école de Rugby se rendra à l'île d'AIX, un déplacement pas commun, puisqu'il se fera avec les croisières Inter-Iles.

Pour découvrir le Rugby rien de tel que de venir sur le terrain afin de partager les plaisirs de ce sport.

A cette occasion, le SCR offre la licence aux jeunes (5 à 13 ans) jusqu'à la fin de saison 2012 et espère les compter parmi nous.

Contactez nous au **06.62.12.39.04** ou venez directement au stade Bel Air à La Flotte.



Alain LEMOTEUX, président



Guillaume OTT  
entraîneur joueur



Hervé CHANDELON  
Responsable école de  
Rugby



Les jeunes rugbymen de l'école de Rugby

## FRISBEE : 6 jeunes rétais au Championnat du Monde 2012 à Dublin

Cette année, les RFO ont inscrit pour la 1ère fois 3 équipes en championnat indoor (gymnase). L'équipe 1ère des RFO s'est maintenue pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive en Nationale3, la 33<sup>ème</sup> équipe française sur 124.

Fin mars, la saison extérieure a débuté par la 1<sup>ère</sup> phase organisée à La Roche/Yon par de très bons résultats des RFO1: 1ère de cette phase en battant en finale les rivaux niortais et gagne le titre honorifique de champions du poitou !!!

Bravo à nos jeunes qui défendront les couleurs françaises au Championnat du Monde Juniors à Dublin du 12 au 18 août 2012.

**En effet, 6 jeunes du RFO font partie du pôle France (25 meilleurs juniors français) : Loïc Delval, Marius Depierris, Tony Dimnet, Nicolas Karalambakis, Antoine Liron, Théo Moreau, Sacha et Victor Poitte Sokolsky.**

Le 2 juin 2012, les Ré Flying Oysters fêteront leurs 10 ans au stade et à la plage de La Flotte : frisbee et fête avec tous les licenciés actuels et anciens RFO.



RFO 1 vainqueurs de la 1ère phase avec les finalistes Niortais



Jeunes RFO au pôle junior France : en bas de droite à gauche entourant un jeune supporter : Loïc DELVAL et Tony DIMMET au 3<sup>ème</sup> rang: Théo MOREAU (remplaçant), Sacha POITTE SOKOLSKY, Victor POITTE SOKOLSKY et Antoine LIRON. Absent sur la photo : Nicolas KARALAMBAKIS.



La championne Nina Loizeau et son professeur, Jean-François DOUAY, remportent l'ensemble des épreuves de la coupe de France technique et combat des moins de 14 ans

## VIET VO DAO ILE DE RE

### Nina Loizeau-Delagrance quadruple vainqueur de la coupe de France d'arts martiaux Traditionnels Vietnamiens

Nina Delagrance est en or, elle a remporté la coupe de France d'arts martiaux traditionnels Vietnamiens des moins de 14 ans qui s'est déroulée ce week-end à Paris pour le compte de la fédération.

Des belles promesses d'avenir pour cette jeune championne qui a débuté sa pratique à l'âge de 5 ans.

A force d'entraînement, « à l'école de la dure » elle s'est aguerrie. Déterminée, elle a survolé cette Coupe de France «Technique et Combat» en remportant avec panache les 4 titres suprêmes :

- combat (dans la catégorie des moins de 55 kg)
- technique à mains nues (Quyens)
- Armes (Bai Vu Ki) baton
- Travail par 2 (Song Luyen)

Grâce à une grande stimulation, cette élève a su dignement représenter son école, et porter haut les couleurs du Thanh Long Truong Son Phai île de Ré. [www.vietvodailedere.com](http://www.vietvodailedere.com)



Festivités de la fête du Tet (janvier 2012)



Le groupe lors de la fête du Tet.

## LE JUDO RÉTAIS est très fier des bons résultats pour cette saison.



Hélène BEYSSAC-POULIN, entourée de ses professeurs Ludovic BONNAUD et Guillaume BOULET

Hélène BEYSSAC-POULIN, cadette 1ere année en -57kg, a fait une saison exceptionnelle : Première aux championnats régionaux à Châtelleraut. Elle est sélectionnée pour les championnats de France à Paris où elle se classe 7<sup>ème</sup>.

Emilie PETIT remporte la coupe départementale en -52kg en gagnant tous ses combats par Ippon et décroche sa qualification pour « Le France » début juin à Clermont-Ferrand (par ailleurs elle obtient sa ceinture noire).

Elian SORLUT en -34kg et Léa PETIT en - 48kg en minimes sont en course pour une qualification pour la phase finale à Limoges. Elian remporte la coupe départementale et finit 3<sup>ème</sup> au tournoi national de Fort Boyard.

Un grand merci aux parents et judokas Rétais ayant participé aux activités et aux compétitions et à l'année prochaine.

Du 9 au 13 juillet, un stage de self défense de tous niveaux, de tous licenciés sera organisé au Dojo de La Flotte.

Contactez nous.

# MAISON DES JEUNES ET DES ASSOCIATIONS



La lecture



La Technique

## Nos actions

Depuis sa création, la MJA met toujours un point d'honneur à accueillir les jeunes autour d'activités sportives et culturelles ou tout simplement autour d'un babyfoot, d'un ping pong ou d'une boisson sans alcool.

Nous mettons également l'accent sur l'accompagnement de projets de jeunes (labellisation CAF) en accompagnant ces ados motivés des prémices de leurs idées jusqu'à une autonomie dans leurs actions.

Les jeunes apprennent ainsi à créer un rétro planning, à monter le budget de leur projet, à communiquer sur ce qu'ils font, à chercher des financements ou à se lancer dans des actions d'autofinancement tout en menant des actions qui les passionnent.

En 2012 nous allons ainsi amener vers l'autonomie les jeunes de la Junior Association SOWOK qui doivent intégrer la Réserve de Skate en tant que Section Longboard.

Nous accompagnerons la création d'un pôle de réparation informatique associatif.

Ce sera également une année primordiale pour le projet de création d'un studio de répétition musicale qui a été repéré par la Région.

Enfin, nous mettons au point un projet de partenariat avec les Amis d'Arbolé qui soutiennent un village du Burkina Faso.

## L'association

En ce début d'année 2012, l'association La Farandole a créé en son sein un « secteur jeunesse » qui réunit la MJA à la Flotte et le Studio des Jeunes à Ars.

De cette façon les deux locaux sont bénéficiaires d'une seule équipe de professionnels composée de Amandine MOULS, Raphael MATHE, Mallory LE FLOCH (stagiaire en formation professionnelle) et Etienne FOUCAUD.

Ce développement permet aux jeunes d'être encadrés par une équipe professionnelle et éclectique qui accueille les jeunes tant à La Flotte qu'à Ars.

Nous contacter : 05 46 35 34 03 ou contact [mja17.fr](mailto:mja17.fr)



Le dessin



la musique et le chant



## Les Prestations de Pôle Emploi



La salle municipale n°3

**Pôle Emploi** poursuit la mise en œuvre de son accompagnement des personnes à la recherche d'un emploi. C'est un vaste chantier en perpétuelle évolution.

Toute personne en situation de recherche d'emploi peut se présenter à l'Agence de Sainte Marie-de-Ré. Au cours d'un entretien personnalisé, le Conseiller peut proposer une participation à des ateliers spécifiques qui se déroulent dans une salle de réunion dans les locaux municipaux de La Flotte.

En effet, la commune a proposé à Véronique LE TOURNEL, Directrice de Pôle Emploi, d'utiliser, autant que de besoin, les salles de réunion pour les prestations de services offertes aux personnes à la recherche d'un emploi.

Ainsi, des ateliers multi-thèmes se tiennent chaque lundi après-midi : Comment présenter son CV, élaborer sa lettre de motivation, envoyer une candidature spontanée, se préparer à un entretien, ...

La participation à ces ateliers s'effectue après une inscription préalable au près de l'Agence de Pôle Emploi de Sainte Marie-de-Ré, 2 rue de la République.



## L'IMMOBILIER AUTREMENT

ALIZÉS 17, créée en mars 2010, est une agence Immobilière à vocation Sociale (AIVS) ; elle intervient sur l'ensemble de la Charente-Maritime.

Les AIVS, dont la marque est déposée, ont été créées et développées par la fapil (Fédération des Associations pour l'insertion par le Logement).

La vocation de l'Agence est d'aider les personnes ayant des ressources modestes en leur permettant d'accéder à un logement et d'aider les Propriétaires Bailleurs en leur garantissant un rendement locatif et une occupation de leur logement, dont la visite annuelle est systématique.

Une sécurisation des revenus locatifs, avec une assurance «impayés de loyers» à des tarifs attractifs et spécifiques, est proposée aux Propriétaires Bailleurs.

Les risques de vacances des logements sont limités grâce à un fichier de locataires connus et sélectionnés en fonction de leurs autonomies et de leurs capacités financières.

ALIZÉS 17 s'inscrit dans un réseau de partenaires sociaux afin de traiter dans de bonnes conditions les conflits locatifs.

Enfin, l'Agence propose des frais d'agence réduits, ainsi que des frais de dossier à moindre coût.

Pour toutes informations complémentaires,  
**contacter le : 05 46 27 18 80**

**Siège social :**

**40, avenue de la Résistance,  
17000 LA ROCHELLE  
Mail : [contact@alizes17.fr](mailto:contact@alizes17.fr)**

## LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS



Après une année très active, la bibliothèque va se mettre à l'heure d'été pour recevoir les vacanciers, Un bon livre pour Un bon repos.

Les horaires vont être adaptés du 9 juillet au 1er septembre :  
du lundi au samedi : de 10h00 à 12h00.  
plus les mardis et jeudis : de 18h00 à 20 h00.

A partir de la première semaine de septembre, les horaires habituels entrent de nouveau en vigueur. Les beaux jours ne sont pas toujours synonymes de repos pour tous. En effet, une année se prépare toujours à l'avance :

En octobre, ce sera la traditionnelle fête des bibliothèques de l'île de Ré. Toutes les bibliothèques de l'île vous attendent « **Au rendez-vous du Livre** » qui se tiendra **les 20 et 21 octobre** à la Base Nautique de La Flotte, en coordination avec La Maline – A.R.D.C. (Association Rétaise de Développement Culturel).

Cette année, le thème choisi est « **Lecture sans Frontière** ».

Pour cette occasion, chaque bibliothèque a un invité de marque. La Bibliothèque Pour Tous de La Flotte invite Jean-Louis FOURNIER.

Jean-Louis FOURNIER est un écrivain humoriste et réalisateur de télévision. Il a obtenu le Prix Fémina 2008 pour son livre « Où on va, papa ? ». Il est l'auteur de nombreux romans, récits et essais.

La Bibliothèque nous invite à la lecture certes, mais elle nous propose également du théâtre :

- le mardi 21 août à la salle des fêtes de La Flotte : « **A la Cour des Fables** » d'après Jean de La Fontaine, interprétée par « La Compagnie Ilot-Théâtre », bien connue dans l'île pour ses créations.

- le samedi 13 octobre à la salle Vauban de St Martin : « **Le malade imaginaire** » de Molière, interprétée par « La Compagnie Le Tréteau des Deux Tours ». Merci à toutes les personnes, salariés et bénévoles, de la Bibliothèque Pour Tous pour la qualité de leur proposition. La lecture vous intéresse, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de la bibliothèque, un bon accueil vous y attend.



Nicole BONNIEUX, Bénévole

## Mise à disposition des composteurs individuels



S'inscrivant dans le **plan de gestion communautaire** pour la réduction des déchets, la mise à disposition de composteurs individuels, décidée par l'ensemble des élus, représente une action emblématique contribuant ainsi à une politique de gestion des déchets par une **valorisation organique des biodéchets** en complément de la valorisation matière des emballages effectuée grâce au tri sélectif de chacun.

Le compostage permet de **limiter la quantité des déchets** et permet aussi de produire un amendement naturel pour les plantes. De manière général, le compostage individuel s'inscrit dans une **démarche pédagogique** pour approfondir le geste de tri, en faisant prendre conscience du cycle de vie de la matière organique et de la transformation utile des déchets.

Tous les déchets organiques sont compostables, ils représentent 30 % du contenu de nos poubelles :

**Les déchets de cuisine** : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés...

**Les déchets de jardin** : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes...

**Les déchets de maison** : mouchoirs en papiers et essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux, cartons salis, plantes d'intérieur...

**Pour cette fin d'année, un composteur individuel sera remis gracieusement aux foyers qui en auront fait la demande.** Le demandeur s'engage à utiliser le composteur en tant que tel par la signature d'une convention de mise à disposition. Un ambassadeur de tri de la CDC sera mandaté afin de vérifier la bonne utilisation du composteur et vous proposera une assistance technique. En cas d'utilisation autre que le compostage, il sera récupéré. **Le composteur restera la propriété de la Communauté de Communes de l'île de Ré.**

## Une nouvelle exposition temporaire à La Maison du Platin !



Christelle BARATON, au centre, présentant l'exposition lors de l'inauguration.

La Maison du Platin présente une nouvelle exposition : « **Terre(s) de Ré, les dessous de l'île de Ré** », consacrée à l'histoire géologique de l'île, ses roches et ses fossiles ainsi qu'à la relation importante existant entre le sous-sol et l'occupation du territoire.

La structure et la morphologie actuelle de l'île de Ré dépendent directement de son histoire géologique. Les terres calcaires ou argilo-calcaires, les sables et les alluvions marines qui en résultent, permettent le développement de terroirs multiples : vignes, pommes de terre, asperges, sel...

Les récents événements climatiques ont aussi rappelé à la population que Ré reste un territoire insulaire dont les contours sont en perpétuelle évolution.

Ainsi, l'exposition tend à donner des clefs de compréhension concernant la formation de l'île de Ré, à présenter les différents terroirs qui ont façonné au fil des siècles les paysages rétais et à expliquer les enjeux environnementaux qu'ils soulèvent.

L'équipe de la Maison du Platin remercie les personnes qui l'ont aidée à mener à bien ce projet, dans l'attente de vous accueillir nombreux.

## MISS POITOU-CHARENTES est flottaise

Pour le précédent Bulletin Municipal, nous avons rencontré Leslie MATURIN qui au cours de la soirée « Le Bal de la Reine » avait été élue « Miss La Rochelle » pour l'année 2011.

Tout en poursuivant ses études avec succès, Leslie MATURIN a conquis une nouvelle couronne. En effet, le vendredi 10 mars 2012, pour la première fois, se déroulait au Casino de La Roche-Posay (Vienne), l'élection de « Miss XS Poitou-Charentes ».

Cette nouvelle élection de Miss est destinée aux jeunes filles dont la taille n'est pas celle nécessaire à poursuivre le concours de Miss France, soit un mètre soixante dix minimum.

Au final Leslie MATURIN a remporté les suffrages du jury et ceux du public. Leslie est « Miss XS Poitou-Charentes » et a pu participer à l'élection de « Miss XS France » à Forges-les-Eaux.

Avec sa simplicité coutumière, Leslie MATURIN nous explique que : « mon meilleur succès est celui d'avoir trouvé un travail dans un établissement de prestige de l'île et celui de réussir mon année universitaire ».

La commune lui adresse toutes ses félicitations.



Leslie MATURIN, entourée de ses dauphines

## Des Employés Municipaux Honorés



De gauche à droite, Evelyne BONNAUD, médaille de vermeil, et Didier FILLON, Brigitte BARNY et Andrée FAVREAU, médailles d'argent.

Au début de cette année, lors de la présentation des voeux des élus au Maire et à la population, une cérémonie a permis d'honorer le personnel des services pour leur participation au travail de la commune depuis de longues années.

Ce fut l'occasion pour Monsieur Le Maire de mettre en valeur la qualité du travail des services municipaux. La commune leur doit beaucoup dans la distinction du village par des reconnaissances départementales, nationales et européennes.

Ainsi, Monsieur Le Maire a remis la médaille de vermeil du travail à Evelyne BONNAUD, Secrétaire Générale des Services, présente à la mairie depuis 1978, la médaille d'argent du travail à Brigitte BARNY, Adjointe Technique à l'école élémentaire depuis 1989, à Andrée FAVREAU, Agent Social au C.C.A.S. depuis 1983 et à Didier FILLON, Adjoint Technique Principal au sein des services techniques municipaux depuis 1990.

Nous les remercions pour le travail accompli et nous les félicitons pour cette distinction.

## Le Goûter de Printemps

Le C.C.A.S. essaie de soutenir les personnes de la commune rencontrant des difficultés passagères, mais il organise également des moments festifs et conviviaux.

Il y a les traditionnels repas de l'Âge d'or en automne et le Goûter de printemps. Ce dernier n'avait pu avoir lieu l'année dernière en raison des travaux de la Base Nautique.

C'est ainsi que, cette année, près de deux cents personnes se sont retrouvées le vendredi 13 avril dans la grande salle de la Base Nautique rénovée pour partager un goûter et des pas de danse.

L'après-midi était animé par l'orchestre Lionel DIDIER qui a fait danser tous les amateurs. De nombreux convives ont envahi la piste, des plus jeunes aux plus anciens. Quel plaisir de voir un danseur de quatre vingt-dix ans menant sa cavalière d'un pas alerte.

En partant, tous se sont donnés rendez-vous l'an prochain. Mais avant, ils se retrouveront lors du repas d'automne.



Le goûter



Les préparatifs



Marc MINKOWSKI, dirigeant « La Passion selon St-Matthieu » et à sa gauche Mar us BRUTSHER, Ténor, l'Évangéliste. Photos Yann erdefroy.

## FESTIVAL RÉ MAJEUR DU 17 AU 20 MAI 2012

**Dans le cadre de « Ré Majeur », le Festival et Marc MINKOWSKI, son directeur, ont offert aux mélomanes un très beau cadeau dans l'église de La Flotte.**

**Le vendredi 18 mai**, les enfants de l'école élémentaire de La Flotte ont été invités à la répétition de « Pierre et le Loup » de PROKOFIEV avec François MOREL, récitant et l'Orchestre Poitou-Charentes, sous la direction de Marc MINKOWSKI.

Les enfants et leur maître ont pu dialoguer avec Marc MINKOWSKI et François MOREL. Quelle chance d'avoir reçu, durant des instants trop courts, une initiation musicale par deux « professeurs » prestigieux.

Ces enfants sont revenus le soir pour le concert. Et, les copains absents le matin s'y sont précipités.

Ils ont pu écouter également « Ma mère l'Oye » de Maurice RAVEL (version piano 4 mains) avec Jean-François HEISSER et Guillaume VINCENT.

**Le samedi 19 mai**, Marc MINKOWSKI offrait « La Passion selon Saint Matthieu » de Jean-Sébastien BACH avec Les Musiciens du Louvre Grenoble

et de merveilleux solistes.

Quelle merveille d'écouter « La Passion selon Saint Matthieu » écrite par J-S. BACH pour la liturgie de la semaine sainte (semaine précédant le Jour de Pâques) dans une église. C'est un retour aux sources.

Il était aisé de rentrer dans « le cœur de la passion » par les livrets (en deux langues Français-Allemand) proposés par La Coursive et La Maline, les deux salles culturelles partenaires du festival.

Marc MINKOWSKI a profité de ce concert pour réaliser un enregistrement de cette œuvre. Nous connaissons la qualité acoustique de l'église Sainte-Catherine de La Flotte, mais quelle reconnaissance lorsqu'un chef d'orchestre, aussi prestigieux, choisit ce lieu pour un enregistrement.

Les mélomanes rétais et d'ailleurs ont vécu dans cette église des moments forts et intenses, dignes des grandes salles nationales et internationales.

Merci et à l'année prochaine !



François MOREL, récitant des contes de « Pierre et le Loup » et de « Ma mère l'Oye ». Photos Yann erdefroy.



**LA FLOTTE EN RÉ**  
**DIMANCHE 5 AOÛT 2012 - 22H**



# Les Voyageurs du Ciel



La ligue pour la protection des oiseaux fête, cette année, **ses cent ans** ! En ouverture au spectacle, **Alain Souchon** retrace l'histoire et la motivation de cette association qui se bat pour la biodiversité.

**Corinne Touzet** et **Allain Bougrain Dubourg** prennent ensuite le relais pour raconter la prodigieuse épopée des «voyageurs du ciel». Grâce au talent du «pyromélocien» **Jacques Couturier**, le spectacle nous emporte dans le sillage des oiseaux qui vont vivre le meilleur et parfois le pire pour... donner la vie.

**SPECTACLE  
PYROMUSICAL**

Avec les voix de :



Alain Souchon



Corinne Touzet



Allain Bougrain Dubourg

